

**AVIS DE RÉUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

**LUNDI 23 AOÛT 2021 – 20H00
SALLE BARBARA**

ORDRE DU JOUR

1. Local 6, rue Walter Pyron :
 - Avenant au bail précaire conclu avec Mesdames DADIE et PASQUIER pour intégrer Madame CONSTANCE en qualité de « preneur » ;
 - Avenant au bail conclu avec Madame PINIER pour intégrer Madame HEULIN en qualité de « preneur » ;
2. Création d'un comité consultatif pour le projet « site Web » ;
3. Ressources humaines :
 - Entretien des locaux – COVID 19 : création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial pour accroissement temporaire d'activité ;
 - Entretien des espaces verts : création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial pour accroissement temporaire d'activité ;
4. Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
5. Questions diverses.

Affiché le 18 août 2021



Le Maire,
Philippe REVERDY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour des raisons de sécurité sanitaire, il a été décidé que la réunion se tiendra à titre exceptionnel à la Salle Barbara – 93, rue Barbara 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX.

La séance sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires (gel – distance physique – aération et port du masque pour l'ensemble des personnes présentes). Concernant le type de masque, merci de bien vouloir vous munir soit :

- D'un masque de type chirurgical ou,
- D'un masque « grand public » de catégorie 1.

Des masques de type chirurgical seront à votre disposition à l'entrée de la salle.

Les réunions de l'Assemblée délibérante peuvent désormais avoir lieu sans jauge mais doivent respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières.